



MISE EN CHARGE DES CONDUITES COMMUNALES D'IRRIGATION

Plateforme électronique – publication : 21 mars 2025

MUNICIPALITE DE SAVIESE

mise en charge des conduites communales d'irrigation

La Municipalité de Savièse avise les intéressés que les conduites d'irrigation seront mises en charge les 14 et 15 avril 2025 pour les villages, puis le 17 avril 2025 pour les hauts de Savièse. **Toutes les prises branchées sur les conduites principales doivent être fermées pour le vendredi 11 avril 2025.**

Les consortages et les propriétaires privés sont responsables de leurs vannes et de leurs conduites. L'administration communale décline toute responsabilité en cas de gel ou de dommage pouvant résulter, lors de la mise en eau, de la non-observation de ce qui précède.

La traversée du tunnel du Prabé est prévue le 9 avril 2025.

Savièse, le 21 mars 2025

L'ADMINISTRATION COMMUNALE